

**PRÉSENCE AU CAMEROUN
D'UNE PONTÉDÉRIACÉE :
SCHOLLEROPSIS LUTEA H. PERR.
ENDÉMIQUE DE MADAGASCAR**

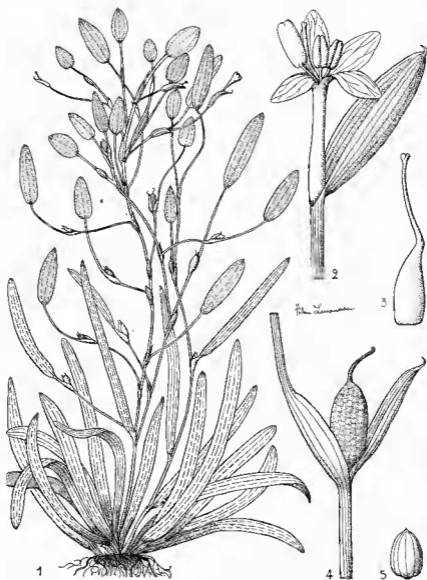
par RENÉ LETOUZEY

Au cours de prospections dans le Nord Cameroun en 1964, nous avons découvert une plante aquatique, à fleurs jaunes, à allure générale rappelant un peu *Ollelia ulbifolia* Walp. (Hydrocharitacées); l'examen de la morphologie de la fleur et du fruit, la forme des feuilles et la biologie de l'espèce (mare d'eau dormante et non eau courante), ne peuvent induire en erreur et il s'agit bien d'une Pontédériacée, sans doute nouvelle pour l'Afrique continentale. Notre ami J. BOSSER, spécialiste de la flore de Madagascar, a immédiatement reconnu en cette plante *Scholleropsis lutea* H. Perr. (= *Monochoria oblonga* Boiv. mss.), Pontédériacée considérée comme endémique de Madagascar et appartenant à un genre monotypique (cf. H. PERRIER DE LA BATHIE in Not. Syst. 5 : 156-160 (1935) et in Fl. de Madagascar et des Comores, 38^e famille : 4-6 (1946); ce rapprochement ne paraît pas devoir être mis en doute.

Les Pontédériacées camerounaises ne sont semble-t-il représentées en herbier jusqu'à ce jour que par deux espèces :

— *Eichhornia natans* Solms-Laubach, plante africaine et malgache, très commune dans les prairies périodiquement inondées des abords du lac Tchad, du Chari, du Logone et de leurs affluents, souvent en eau profonde recouvrant le sol sur 50 à 80 cm d'épaisseur, à feuilles flottant sur l'eau cordiformes et à fleurs violettes apparaissant surtout en septembre-octobre, peu avant l'arrivée de la saison sèche.

— *Heteranthera callifolia* Reichb., également fréquente dans le Nord Cameroun et réfugiée par taches dans les dépressions d'argile noire recouvertes de 10 à 20 cm d'eau; les fleurs blanches de cette espèce apparaissent d'août à octobre, la plante persiste encore quelques jours lors de l'arrivée de la sécheresse, par ses feuilles ovales, cordées à la base et dressées, puis elle disparaît du sol asséché, roussie par la chaleur, comme presque toutes les autres plantes herbacées de ces régions. Cette espèce se rencontre sporadiquement en d'autres régions plus méridionales du Cameroun (Yaoundé, Djoum...) où elle paraît vivre en des conditions analogues, sur sol plus ou moins argileux boueux, dans les ornières et flaques au long des pistes automobilisables et elle y fleurit aussi en saison des pluies.



Pl. 1. — *Scholleropsis lutea* H. Perr. (R. Letouzey 7095) : 1, aspect général $\times 2/3$; 2, fleur $\times 6$; 3, gynécée $\times 8$; 4, fruit $\times 4$; 5, graine $\times 24$.

Jusqu'à ce jour la présence de l'envahissante et cosmopolite Jacinthe d'eau, *Eichhornia crassipes* (Mart.) Solms-Laubach, à feuilles dressées cordiformes ou ovales-réniformes, avec un pétiole renflé-vésiculeux, à fleur d'un bleu-violet, n'a pas été reconnue au Cameroun; cette plante existe dans le Congo et la Sangha mais ne paraît pas avoir remonté ce dernier fleuve, ni la Ngoko camerounaise, en amont de Ouesso. Dans les ruisseaux et rivières de la zone forestière méridionale du Cameroun, là où se trouvent des plages d'eau dormante, sur la lisière demi-éclairée des raphiales, se développe en tapis flottants compacts une plante que l'on pourrait aisément confondre avec la Jacinthe d'eau; il s'agit en réalité d'*Hydrocharis chevalieri* (Dw.) Dandy (Hydrocharitacées), à fleur blanche avec cœur teinté de jaune soufre et à feuilles dressées, sans pétiole renflé comme celui de l'*Eichhornia crassipes* (Mart.) Solms-Laubach.

La présence du genre *Monochoria* Presl. au Cameroun ne paraît pas encore avoir été signalée.

Scholleropsis lutea H. Perr. est une herbe aquatique, à tige grêle très ramifiée. Les feuilles submergées sont linéaires (— 7 cm) et subsessiles; les feuilles flottant à la surface de l'eau sont oblongues et longuement pétiolées; au voisinage de l'inflorescence ces feuilles flottantes ont un limbe elliptique extrêmement réduit (1 cm) à sommet obtus. Les fleurs, dressées à quelques centimètres au-dessus de l'eau, sont pédicellées et le périanthe est entouré à la base par une spathe hyaline nervurée, d'environ 10 mm, mucronée au sommet, fendue sur toute sa longueur, enfermant une seule fleur d'environ 15 mm de hauteur; cette fleur a un périanthe jaune tubuleux à 4 segments presque semblables (H. PERRIER DE LA BATHIE signale que la fleur peut avoir un périanthe à 3 segments dissemblables, un large et deux étroits), 3 étamines (plus 1 staminode d'après H. PERRIER DE LA BATHIE) dissemblables (1 grande et 2 plus petites) et 1 ovaire supère, subcylindrique, triloculaire, à loges multiovulées, avec style grêle, épaissi vers le haut, le stigmate étant semble-t-il formé de 2 languettes. Le fruit indéhiscent, ou plus exactement tardivement et irrégulièrement déhiscent d'après H. PERRIER DE LA BATHIE, est sec, apiculé et enveloppé par le tube périanthaire et la spathe florale persistants; les graines sont très nombreuses, très petites, ovoïdes et ornementées de fines côtes.

L'échantillon camerounais (*R. Letouzey 7095*) a été recueilli en fleurs et en fruits, le 28 septembre 1964 près de Maltam, localité située à 25 km à l'ouest-nord-ouest de Fort-Foureau. Toute cette région des prairies périodiquement inondées du Nord Cameroun a été prospectée assez en détail et la flore aquatique éphémère des zones d'inondation a fait l'objet d'une attention particulière de la part de plusieurs prospecteurs qui ont collecté dans le Nord Cameroun en 1964. *Scholleropsis lutea* H. Perr. n'ayant été aperçu et recueilli qu'une seule fois, on peut penser qu'il s'agit là d'une introduction récente et accidentelle, peut-être par les oiseaux aquatiques migrateurs qui affectionnent ces prairies inondées du Nord Cameroun et des abords du lac Tchad.

La plante a été rencontrée dans une de ces prairies, recouvertes, en



Photo 1. — Prairie sur argile gris foncé, au moment du retrait des eaux d'inondation, avant mise en culture. Goumna (40 km à l'Ouest de Fort-Foureau). — 2. — Mares à *Nymphaea*, Fort-Foureau. Photos R. LETOUZEY.

cette période de l'année, sous quelques décimètres d'eau. Durant la saison sèche, les sols lourds, qui supportent certaines d'entre elles, dénommés « karals » ou « berbérés », de teinte gris très foncé, sont craquelées par de grosses fentes de retrait; pauvres en matière organique ils renferment des nodules calcaires en profondeur et se rattachent au groupe pédologique des argiles noires tropicales. Travaillés par les paysans dès la décrue des eaux, entourés de diguettes, ils servent au repiquage du mil de saison sèche (photo 1). Après récolte, ils se recouvrent d'une jachère herbacée, avec quelques plantes subligneuses et c'est ainsi qu'au mois de septembre, sous 30 à 50 cm d'eau, le terrain en cause était colonisé par une prairie d'*Echinochloa oblusiflora* Stapf et d'*Oryza breviligulata* Chev. et Roer., d'où émergeaient des tiges de 2 à 3 m de hauteur de *Sesbania sesban* (Linn.) Merrill, plante caractéristique de jachère, et des rameaux d'*Aeschynomene indica* Linn.; comme autre plante aquatique en ce site, mélangé au *Scholteropsis lutea* H. Perr. : *Nymphaea rufescens* Guill. et Perr. (photo 2).